

# Jeunes révoltés : les mauvaises potions de Mme Hersch

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1982)

Heft 635

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013018>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Les mauvaises potions de M<sup>me</sup> Hersch

On garde en mémoire le succès impressionnant de l'opuscule publié par la Commission fédérale de la jeunesse, «Thèses concernant les manifestations de jeunes de 1980»: traduit en plusieurs langues, colporté dans des dizaines de conférences par le président de la commission, le Genevois G.-O. Segond. On tenait enfin l'explication de ce phénomène qui avait agacé et parfois effrayé les citoyens paisibles et leurs autorités (DP 621, 14.1.1982).

Les conclusions de la commission n'ont pas fait l'unanimité. Loin de là. Aussi ceux qui avaient grincé des dents ont-ils été soulagés lorsque Jeanne Hersch est montée aux barricades avec ses «Anti-thèses». L'église était remise au milieu du village; les conservateurs pouvaient respirer; notre organisation sociale retrouvait sa légitimité, un instant chancelante.

Alors, combat gauche-droite, libéraux éclairés contre conservateurs bornés? La réponse n'est pas si simple.

A son habitude, Jeanne Hersch mêle une analyse pénétrante à un fatras de considérations moralisatrices qui s'applique à une société dont la philosophie rêve peut-être, mais qui n'existe pas. D'où la propension des milieux les plus réactionnaires de ce pays à inviter cette conférencière de choix. «L'Atout», ce valet publicitaire de l'économie de marché et de l'immobilisme social, n'a-t-il pas exprimé sa pleine adhésion aux «Antithèses» de Jeanne Hersch?

L'analyse pénétrante, tout d'abord. La jeunesse, ou du moins une partie d'entre elle, est déboussolée, désécurisée, attirée par le néant. Les jeunes en

colère perçoivent comme une violence intolérable toute difficulté à laquelle ils se heurtent dans la recherche du plaisir. Leur désir fonde le droit. Une telle attitude nie l'effort qu'implique l'établissement de rapports avec autrui et avec le monde. Et cette négation empêche l'émergence d'un sens, la constitution d'un réseau de formes sociales qui permettrait d'appivoiser la réalité. Dans une société sans mœurs, culture, éducation, apprentissage d'un métier, sexualité sont dépourvus de signification.

Jeanne Hersch voit bien que cette attitude n'est pas la caractéristique exclusive de la jeunesse avide d'autonomie. Son texte est truffé de notations qui mettent en cause les adultes, notre société et la philosophie qui l'anime: culte de l'argent, de la sensation et du paraître, si bien exprimé dans le phénomène publicitaire.

Et pourtant, Jeanne Hersch se hâte d'ériger cette même société en modèle, de la justifier contre la colère des jeunes. Famille contre centre autonome: possibilités multiples de formation professionnelle, de loisirs, de culture, contre vague-à-l'âme. Bref, à en croire Jeanne Hersch, les jeunes sont dans un immense super-marché et se plaignent que le choix soit insuffisant.

### PUB

## Banque dans le vent

Grosse offensive du Crédit Suisse dans les médias avec une photo de quatre ravissants jeunes gens et jeunes filles prenant un repos bien gagné après une partie de tennis qu'on imagine acharnée. Cette photographie suant le dynamisme bien compris, à la portée de toutes les bourses, fait la page de couverture de la dernière livraison du «Bulletin» du Crédit Suisse (mars 1982). Avec cette légende en page intérieure qui doit probablement rendre

On croit rêver. Cette femme qui a beaucoup reçu de la nature et de la société se pose en juge des jeunes à la recherche d'un logement, mécontents d'un travail sans contenu, au nom de l'ordre social existant. Mais cette réalité n'est pas le produit de l'imagination de quelques excités ou des médias comme le suggère M<sup>me</sup> Hersch; cette réalité est bien là et s'impose à la conscience de tous.

### RUPTURE ET CONFORMISME

Les jeunes révoltés se veulent en rupture totale d'avec cet ordre social, mais l'esprit qui les anime relève en droite ligne de cette société qu'ils détestent: l'aventure des centres autonomes, espaces de liberté et de convivialité, qui périssent du «chacun pour soi» et du «tout est permis», en est une triste illustration.

Traiter ces jeunes de nihilistes c'est, comme l'a écrit Hannah Arendt dans un essai autrement plus fort sur la révolte étudiante, «accepter le monde moderne comme le seul possible».

Ces révoltes de jeunes sont peut-être les derniers soubresauts d'une civilisation. Pour construire le monde à venir, les analyses de Jeanne Hersch peuvent être utiles; ses propositions, en revanche, sont d'un âge révolu.

compte de l'«esprit» de la campagne — à lire d'une traite, comme imprimé: *Le tennis, autrefois réservé à un petit cercle, est devenu ces dernières années un sport touchant de nombreuses personnes. L'entraîneur national de l'Association suisse de tennis décrit aux pages 38/39 à quoi cela tient. Les avantages du compte salaire, peu connus précédemment, sont de plus en plus appréciés. Avec le compte salaire plus (voir article de la page 19), le CS offre à ses clients une série de prestations de services en partie exclusives. Déposez vos balles aux guichets CS et ne manquez pas de serrer la raquette de l'huissier en sortant.*